

Info-Parents



Octobre 2019

Bonjour chers parents,

L'info-parents que vous recevez aujourd'hui se veut un bulletin d'information destiné aux familles. Vous y trouverez des dates et informations importantes, des activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit dans l'école.

Au nom de toute la grande équipe de l'école des Cœurs-Vaillants, nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2019-2020.

Bonne lecture!

Sécurité :

Quelques rappels très importants pour la sécurité des élèves :

- **Débarquez votre enfant dans les zones permises.** Il y a une surveillance policière et vous pourriez recevoir une contravention.
- **Ne jamais emprunter le débarcadère pour les autobus.**
- En tout temps, demeurez à l'extérieur des limites de la cour.
- Utilisez le parc à chiens pour vos animaux de compagnie. La cour d'école leur est interdite.
- Insistez auprès de vos enfants pour qu'ils utilisent la piste cyclable et traversent aux intersections.
- Assurez-vous qu'un adulte accueille votre enfant à l'arrêt d'autobus s'il est au préscolaire.
- Il est interdit de circuler dans les corridors et dans l'école sans autorisation. L'espace pour les parents se limite au hall d'entrée.

Mode de vie

Cette année marque l'implantation du mode de vie. Celui-ci est composé de l'ensemble des bons comportements à adopter et reflète les valeurs de l'école des Cœurs-Vaillants, soit le bien-être, l'entraide et le respect. Nos interventions sont ainsi axées sur le renforcement positif afin de soutenir et encourager chacun des élèves.

Surveillance dans la cour d'école

Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde :

Le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 7h55 et 8h05** et le midi **entre 12h45 et 12h50**, car, avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. Avec la mise en place de l'entrée autonome, nous visons à développer l'autonomie des élèves et à améliorer la circulation dans la cour en raison de la nouvelle configuration de l'école.

Vaccination le 28 octobre 2019 et le 27 avril 2020

Comme tous les ans, nous vaccinerons les élèves de 4e année contre l'hépatite A et B ainsi que contre le virus du papillome humain pour tous les élèves (filles et garçons). De plus, lors de la vaccination du 27 avril, certains élèves de maternelle recevront le vaccin contre la rougeole.

Transport et places disponibles

Ce service est organisé par la Commission scolaire. Si vous voulez vous prévaloir de ce privilège, il faut remplir le formulaire « Demande de transport scolaire en place disponible » disponible sur le site internet de la Commission scolaire dans la section *Transport scolaire*.

Arrivée des élèves par autobus

Lors de l'arrivée du matin, il est important de ne pas couper la file des élèves qui sortent de l'autobus et se dirigent vers la cour d'école. Merci de patienter et de passer lorsque le rang est terminé.

Rentrée scolaire 2019 – Assurance-accident écolier (assurance scolaire)

Il est suggéré de souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

Journée nationale du personnel de soutien (secrétaire, concierge, service de garde, technicienne en éducation spécialisée, technicien en informatique) – 26 septembre 2019

N'oubliez pas de remercier notre personnel de soutien pour l'excellent travail au quotidien.

Congé de l'Action de grâces et journée pédagogique du 25 octobre

Nous vous rappelons que le lundi 14 octobre est une journée de congé pour tous et que le service de garde sera fermé. De plus, le vendredi 25 octobre est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Les élèves sont en congé, mais le service de garde est ouvert.

Première communication écrite

Dans la **semaine du 14 octobre**, vous recevrez une première communication vous donnant un compte rendu de l'intégration, de la participation de votre enfant en classe et un bref aperçu de son rendement scolaire par courriel ou en copie papier si vous ne possédez pas d'adresse courriel.

Horaire de la session d'examens de mai-juin 2020 (Épreuves obligatoires)

Dates importantes à mettre à votre agenda 2020 pour les élèves de 2^e, 4^e et 6^e année :

- ✓ **Lecture 2^e année : à venir**
- ✓ **Lecture 4^e année : 27 et 28 mai 2020**
- ✓ **Écriture 4^e année : 2 au 4 juin 2020**
- ✓ **Lecture 6^e année : 21 et 22 mai 2020**
- ✓ **Écriture 6^e année : 27 et 28 mai 2020**
- ✓ **Mathématique 6^e année : 8 au 12 juin 2020**

Halloween

Le jeudi 31 octobre, sorcières, monstres, fantômes et autres personnages seront au rendez-vous pour souligner la fête de l'Halloween. D'autres consignes vous parviendront par l'enseignante de votre enfant pour cette journée. **À noter que les costumes violents, les masques et les armes ne sont pas acceptés à l'école.**

Bon mois d'octobre !

La direction

Octobre 2019

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
30 Attestation de présences des élèves	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14 <i>Congé</i> <i>Action de grâce</i>	15 Nomination des candidats au conseil d'élèves (du 15 au 18 octobre 2019)	16	17	18
21 Campagne électorale du conseil d'élèves (du 21 au 29 octobre)	22	23	24 18h45 Conseil d'établissement	25 <i>Journée pédagogique</i>
28 4 ^e année : vaccination	29	30 Élections	31 <i>Halloween</i> 	